

**CIRCULAIRE N° 00807**

du 23/03/2004

**Objet :** Valorisation des filières techniques et professionnelles.  
Journées de sensibilisation.

**Réseaux** : OS/LS

**Niveaux et services** : SEC

**Période** : Année 2004

A Monsieur le Ministre, membre du Collège de la  
Commission communautaire française, chargé de  
l'Enseignement;  
A Madame et Messieurs les Gouverneurs ;  
A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres;  
Aux Pouvoirs organisateurs des établissements  
d'enseignement secondaire subventionné par la  
Communauté française;  
Aux Chefs d'établissements d'enseignement  
secondaire subventionné par la Communauté  
française.

**POUR INFORMATION :**

- Aux membres du Service d'Inspection;
- Aux membres du Service de Vérification;
- Aux Associations de parents.
- Aux Directions des Centres PMS subventionnés  
par la Communauté française

**Autorités :** Ministre de l'Enseignement secondaire **Signataire :** Pierre HAZETTE  
et de l'Enseignement spécial

**Gestionnaire :**

**Personne(s) ressource(s) :**

**Référence facultative :**

**Renvoi(s) :**

**Nombre de pages :** - texte : 2

**- annexe(s) :**

**Téléphone pour duplicata :**

**Mots-clés :**

Bruxelles, le 23/03/2004

A Monsieur le Ministre, membre du Collège de la Commission communautaire française, chargé de l'Enseignement;  
A Madame et Messieurs les Gouverneurs;  
A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres;  
Aux Pouvoirs organisateurs des établissements d'enseignement secondaire subventionné par la Communauté française;  
Aux Chefs d'établissements d'enseignement secondaire subventionné par la Communauté française.

**POUR INFORMATION :**

- Aux membres du Service d'Inspection;
  - Aux membres du Service de Vérification;
  - Aux Associations de parents.
  - Aux Directions des Centres PMS subventionnés par la Communauté française
- 

**OBJET : Valorisation des filières techniques et professionnelles.  
Journées de sensibilisation.**

---

Il serait souhaitable que des journées de sensibilisation soient organisées dans les établissements organisant les filières mentionnées dans l'objet.

A titre indicatif, les suggestions suivantes peuvent être formulées :

- L'accueil des jeunes élèves débutera par un exposé d'une vingtaine de minutes dans lequel le CPMS hôte évoquera les besoins du marché de l'emploi par secteurs et les différentes filières de formation possibles (enseignement de plein exercice, enseignement en alternance, enseignement de promotion sociale, IFPME, etc.) Dans les établissements hôtes, les élèves du 3<sup>ème</sup> degré prépareront et organiseront avec les professeurs au moins trois activités différentes de courte durée (1 à 2 heures) au cours desquelles les élèves concernés seront concrètement impliqués dans le travail technique et/ou professionnel.

▪ ./.

- Les établissements hôtes (Direction, personnel enseignant, élèves, CPMS, ...) établiront une tournante de manière à ce que les jeunes invités entrent en contact avec plusieurs métiers et soient reçus par groupes dont l'effectif soit compatible avec le bon déroulement de l'activité et le respect des mesures de sécurité.
- Un établissement peut éventuellement être à la fois hôte et visiteur en fonction des intérêts marqués par les élèves.

L'opération **facultative** sera effectuée entre responsables d'un ou plusieurs pouvoirs organisateurs locaux :

1. Un établissement hôte organisant plusieurs filières et disposé à accueillir des élèves de 2<sup>ème</sup> année Commune et de 3<sup>ème</sup> année Complémentaire proposera son offre à un ou plusieurs établissements locaux (secteurs et options, nombre d'heures organisées par jour, capacité d'accueil par activité et par journée, dates, etc) ;
2. Les établissements visiteurs fourniront à l'établissement hôte toutes les indications nécessaires pour la bonne organisation de la journée.

Le Ministre de l'Enseignement secondaire  
et de l'Enseignement spécial,

*Pierre HAZETTE*